

COMMISSION FUTSAL FOOTBALL DIVERSIFIE

Réunion du Mardi 22 Janvier 2019

Présents : MM. FOPPIANI Jean-Jacques, CHAMPION Hubert, BELOUFA Amine

-RAPPEL-

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission rappelle aux clubs qu'il est obligatoire d'effectuer une photocopie (ou une photo) de leurs feuilles de matchs avant envoi en cas de feuille égarée.

La commission rappelle que **seule l'adresse de messagerie officielle du club (@lpiff.fr)** est prise en compte pour toute correspondance avec le District. De plus, tous les courriers et les télécopies doivent impérativement être transmis sur papier officiel à entête du club et comporter les informations suivantes :

N° d'affiliation, Championnat ou Coupe, Série, Groupe, N° du match, Date du match.

Un formulaire de changements (dates, lieux, horaires) est disponible sur le site Internet du District en accédant à la rubrique « Formulaires », « Demande de changement de match ».

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

Liste des clubs débiteurs de la LPIFF, retrait de un (1) point au classement sur les rencontres suivantes (article 3.8 des RSG de la LPIFF) :

20808151 – CFF PARIS 1 / VILLENEUVE ABLON US D2-A du 19/01/2019

20808154 – CRETEIL PALAIS FUTSAL 2 / VITRY ASC 2 D2-A du 19/01/2019

20808242 - VITRY ASC 1 / KB FUTSAL 4 D2-B du 19/01/2019

FUTSAL D1

REPORT DE LA JOURNEE DU 17/11/18 FUTSAL D1

Suite au report des rencontres, tous les matchs initialement programmés le samedi 17/11/18 **sont reportés au samedi 09/02/19.**

20539607 – CAL 94 FUTSAL / CHOISY LE ROI AS 2 Futsal D1 du 19/01/2019

Lecture du rapport e l'arbitre informant de l'absence » de l'équipe de CHOISY LE ROI AS 2.
La Commission enregistre le 3^{ème} forfait de l'équipe de CHOISY LE ROI AS 2 entraînant son forfait général pour la saison. Avis aux clubs concernés.

20539575 – RUNGIS FUTSAL 2 / BOISSY UJ 1 Futsal D1 du 25/01/2019

Courriel tardif du 21/01/2019 de RUNGIS FUTSAL et attestation de la Ville de Rungis, nous informant de l'indisponibilité du gymnase (vœux du Maire).

La Commission :

-Reporte la rencontre à date ultérieure

-Rappelle au club que les vœux du Maire n'ont pas du être programmés depuis le début de cette semaine et qu'en cas d'indisponibilité de leur installation, le club ou la municipalité doit informer le District au plus vite.

-Rappel-

20539579 – VITRY CA 2 / CAL 94 FUTSAL Futsal D1 du 31/01/19

Courriel de Vitry CA du 10/02/19, nous informant de 2 rencontres en 24h00.

La Commission reporte la rencontre au 07/02/19. Prévenir l'équipe adverse.

20539552 – CHAMPIGNY CF 2 / VITRY CA 2 Futsal D.1 du 09/02/19

Courriel de Champigny Club Futsal du 11/01/19, nous informant de 2 matchs programmés le même jour.

La Commission reporte la rencontre au 09/03/19 au Gymnase Guimier à 15h00. Prévenir l'équipe adverse.

20539569 – BORDS DE MARNE 3 / CAL 94 FUTSAL Futsal D1 du 08/12/18

Courriel de Bords de Marne Futsal du 03/12/18, nous informant de l'indisponibilité du gymnase pour cause de rencontre de Régional 2.**La Commission reporte la rencontre au 23/03/19.** Prévenir l'équipe adverse.

20539558 – FUTSAL SUCY CLUB / B2M 3 Futsal D1 du 23/11/18

Courriel de Sucy Futsal Club et de la Municipalité de Sucy-en-Brie du 19/11/18 et du club de B2M Futsal, (indisponibilité de l'installation) et propose de jouer la rencontre au 08/02/19.**La Commission, suite au report de la journée du 17/11/18, dit match à jouer le 01/03/19.** Prévenir l'équipe adverse.

20539623 - CITOYEN DU MONDE 1 / VITRY CA 2 D1 du 05/04/19

Courriel de Vitry CA nous informant du fait qu'ils ont 2 matches à 24 h d'écart

La Commission reporte la rencontre au 12/04/19. Prévenir l'équipe adverse.

FUTSAL D2

REPORT DE LA JOURNEE DU 17/11/18 FUTSAL D2

Suite au report des rencontres, tous les matchs initialement programmés le samedi 17/11/18 **sont reportés au samedi 09/02/19.**

NOGENT US 94 2 Futsal D2.A

Courrier de Nogent US du 19/01/19, **nous informant que toutes leurs rencontres auront lieu le VENDREDI à 20h55 jusqu'à la fin de saison.**

Avis aux clubs concernés.

20808152 – NOGENT US 94 2 / KB FUTSAL 3 Futsal D2.A du 19/01/2019

Courriel tardif du 19/01/2019 15h48 de Nogent US 94, déclarant forfait pour la rencontre.

Lecture du rapport de l'arbitre nous informant de l'absence de l'équipe de Nogent US 94 2, et de la présence de l'équipe KB Futsal 3.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe de NOGENT US 94 2.

20808162 – NOGENT US 94 2 / CRETEIL PALAIS FUTSAL 2 Futsal D2.A du 26/01/2019

Courriel tardif du 21/01/2019 de NOGENT US 94, nous informant de l'indisponibilité du gymnase suite à une rencontre R1 de leur équipe 1 à la même heure et même date.

Proposition de disputer la rencontre le 25/01/2019 coup d'envoi 20h55.

Accord de la Commission. Prévenir l'équipe adverse.

CFFPARIS Futsal D2-A

Courriel tardif du 18/01/2019 du PARIS CFFP, nous demandant d'avancer l'horaire des coups d'envoi :

- à 17h des rencontres suivantes = 19/01/2019, 02/02/2019, 09/02/2019, 16/02/2019

- à 14h des rencontres suivantes = 16/03/2019

- à 13h des rencontres suivantes = 06/04/2019

La Commission :

-Rappelle que vous devez dans toutes vos correspondances indiquées pour chaque rencontre le numéro de match et équipes concernées.

-Traitera votre dossier une fois fourni l'ensemble des éléments ainsi que de l'attestation de la municipalité des divers changements d'attribution.

-Reste dans l'attente de la FMI ou de feuille de match papier et/ou du rapport de l'arbitre pour statuer concernant la rencontre du 19/01/2019.

-Rappel-

20808145 – VITRY ASC 2 / VSG FUTSAL D2.A du 21/12/2018

Compte tenu de deux rencontres en 24h pour Vitry ASC 2.

La Commission reporte la rencontre au 01/03/19. Prévenir l'équipe adverse.

20808146 – PARIS CCFP / KB FUTSAL 3 D2.A du 08/12/2018

Compte tenu du match reporté suite aux mouvements sociaux,

La Commission reporte la rencontre au 02/03/19. Prévenir l'équipe adverse.

20808210 – URBAN 13 1 / C NOUES 2 Futsal D2.B du 14/12/2018

Courriel d'Urban 13 du 11/12/18, demandant le report de la rencontre pour 2 matchs en 24h.

La Commission reporte la rencontre au 8/02/2019. Coup d'envoi 19h00. Prévenir l'équipe adverse

20808141 – NOGENT US 94 2 / CFFP D2.A du 1/12/2018

Courriel de NOGENT US 94 du 30/11/18, nous informant de l'indisponibilité du gymnase pour cause de match de leur équipe R3. (Coupe de France). **La Commission reporte la rencontre au 23/03/19. Prévenir l'équipe adverse.**

20808134 – VILLENEUVE ABLON US / CRETEIL PALAIS FUTSAL 2 Futsal D2.A du 16/11/18

Lecture du rapport de l'arbitre, nous informant que la rencontre n'a pas eu lieu pour non-conformité du terrain (panier de basket ne pouvant être remonté). **La Commission reporte la rencontre au 08/02/19. Prévenir l'équipe adverse.**

20808258 – C NOUES 2 / BOISSY UJ D2.B du 23/02/2019

Courriel de C'Noues et de la municipalité de Villiers-sur-Marne nous informant de l'indisponibilité du gymnase.

La Commission reporte la rencontre au 09/02/19. Prévenir l'équipe adverse.

FMI ou Feuilles de match manquantes

**APRES 2 APPELS DE FEUILLE DE MATCH – MATCH PERDU PAR PENALITE AU CLUB RECEVANT
(Article 44.2 DU RSG 94)**

20808120 - C Noues 1 / Vitry ASC 2 D2.A du 15/12/18

Après 2 appels de feuille de match – **match perdu par pénalité au club recevant (art 44.2 du RSG 94) – CNOUES 1**

1^{er} Appel de Feuille de Match

20808136 = C NOUES 1 / CFFP 1 D2.A du 12/01/19

20808137 = KB FUTSAL 3 / VITRY ASC 2 D2.A du 12/01/19